

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le 2 février 2022. Il a abordé les sujets suivants :

DEVIS RACCORDEMENT ECLAIRAGE PUBLIC HAMEAU LAUNAY

- **ACCEPTE** le devis de la Sté ENEDIS pour la somme de 1 331.28 € TTC concernant le raccordement électrique suite à l'installation de l'éclairage public du hameau Launay, et charge Mme le Maire de signer ledit devis.

DEVIS

- **ACCEPTE** les devis de l'entreprise Thierry GALLIOT pour un montant total de 3 598.33 € HT pour l'achat d'une tondeuse autoportée en remplacement de l'ancienne tombée en panne et d'un coupe-haie plus adapté aux différentes haies de la commune.

DEVIS JARDIN DU SOUVENIR

- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise de Pompes Funèbres Denis FRELAT pour un montant maximum de 1 800.00 € TTC pour l'aménagement du jardin du souvenir qui n'était pas aux normes. Il charge madame le Maire de signer le devis.

ATTRIBUTION SUBVENTIONS

- **DECIDE** d'attribuer et de verser les subventions, après étude des demandes reçues à ce jour, comme suit :

ACPG CATM Ste Gemme	50.00 €
Anim'Age Hôpital de Sancerre	150.00 €
SPA du Cher :	317.10 €
Conseil Départemental accès au droit	100.00 €
Société de Chasse Sainte-Gemme-en-sancerrois	150.00 €
Section JSP Pays Val Sancerrois	100.00 €

CONVENTION DE DÉLÉGATION DES MISSIONS LIEES A L'UTILISATION DU SITE EMPLOI TERRITORIAL (SET) QUESTIONS DIVERSES :

- **DECIDE :**

* D'autoriser le CDG 18 à saisir pour le compte de la collectivité les déclarations d'emplois ainsi que les nominations sur le Site Emploi Territorial ;

* D'autoriser Madame le Maire à conclure et signer la convention correspondante avec le CDG 18 ;

* De prévoir les crédits correspondant au budget de la collectivité ;

* Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

DEMANDE AUDIENCE AU PREMIER MINISTRE POUR FORMER DES MÉDECINS SUPPLÉMENTAIRES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

- **SOUHAITE ADRESSER** collectivement une demande d'audience au Premier Ministre afin que soient pris en compte la situation très critique de l'accès aux soins dans l'ensemble des territoires de notre région et le besoin de décisions urgentes.

QUESTIONS DIVERSES :

- Un point est fait sur les travaux de nettoyage des buses d'écoulement des eaux pluviales. Un passage de caméra a été effectué pour évaluer l'ampleur des travaux à réaliser. Certaines buses sont écrasées sous le poids des véhicules Route de Savigny et quelques racines en obstruent d'autres. Il faudra reprendre l'écoulement à l'église afin d'éviter que l'eau ne se déverse sur la Route Départementale ;
- Concernant la demande d'achat d'un sentier, une enquête publique sera réalisée ;
- Compte-rendu de la visite de parfait achèvement avec l'architecte concernant les travaux de réhabilitation du restaurant communal ;
- Une recyclerie gérée par une association « Les Baltringues de la Grande Borne » a ouvert provisoirement sur la commune de Santranges, elle recherche un local et des financements ;
- Un administré s'est proposé au conseil municipal pour aider si besoin bénévolement.
- Un administré s'est plaint qu'un arbre ait été taillé sur la parcelle ZA 122 au Champ Delchot. Il s'avère que cette mare appartient à tous les habitants du Grand Vraignon.
- Madame le Maire fait part de sa rencontre avec un agent ayant demandé un entretien.